



L'Écologie pour Vence

Pour une écologie responsable et citoyenne

Lettre d'info n°122 du mois de mai 2018

A Vence, je covoiture, j'y gagne, et la planète aussi.



1. Le covoiturage de courte distance n'est pas aussi populaire que Blablacar

Avec BlaBlaCar, le Français leader mondial aux 55 millions d'abonnés, le covoiturage de longue distance est passé dans les mœurs. Il n'est pas besoin d'expliquer l'intérêt pour son portefeuille ou pour la planète quand le prix du voyage est trois fois moindre que l'équivalent en train quand il existe.

Ce succès de l'économie du partage entre particuliers, comme AirBnB par exemple, est rendu possible par internet et les smartphones. Les plateformes informatiques agissent comme un tiers de confiance pour la mise en relation, le paiement, et les profils notés des utilisateurs.

Pourtant, le covoiturage de courte distance n'a pas connu le même essor. L'incitation financière est moindre, et les contraintes de temps et de points de rencontre plus fortes pour des déplacements domicile-travail, et les logiciels n'étaient pas facile à utiliser.

2. La situation change à Vence avec RidyGo et sa communauté Vence dans le logiciel

Aujourd'hui, de nouvelles applications de meilleure qualité pour la géolocalisation et la mise en relation des covoitureurs, par communautés notamment, changent la donne du covoiturage de courte distance.

Une communauté Vence existe maintenant sur Ridygo, qu'Ecologie pour Vence et d'autres associations contribuent à animer. Il faut maintenant atteindre un nombre suffisamment important d'offre de covoiturage pour que cette option de transport, marginale aujourd'hui, devienne un réflexe économique, écologique, et convivial entre vençois.

L'application RidyGo est disponible sur Google Play et l'App Store, et est aussi utilisable sur PC pour ceux qui ne sont pas très à l'aise avec les smartphones

3. Une économie de 1500€ par an pour un covoiturage régulier vers Nice ou Sophia

Nous ne nous rendons pas toujours compte du prix que nous coûtent nos voitures individuelles (en moyenne 6000€ par an) tellement elles sont une dépense contrainte au même titre que l'énergie ou l'alimentation tellement l'offre de transport en commun est pauvre et inadaptée à Vence.

Pour un covoitureur régulier de Vence vers Nice ou Sophia Antipolis, à peu près 25 km des distance, les économies seront sur un an de 500€ en prenant un passager une semaine sur deux, et de 1000€ en étant passager lui-même l'autre semaine. (à raison de 10 centimes du kilomètre). L'ADEME parle même de plus de 2000€ annuels d'économies, mais cela inclut alors des coûts plus difficiles à calculer comme la dépréciation de la valeur des véhicules.



4- Un geste citoyen pour Vence en attendant aussi plus de modes de mobilité durable

Nous sommes beaucoup de vençois à souhaiter pouvoir moins utiliser notre voiture, et qu'elle nous coûte moins cher, et pas seulement les écologistes, et à voir donc moins d'automobiles dans le centre ville.

Les effets du covoiturage peuvent être réels, comme par exemple à Lyon, qui a vu, au bout de quelques années c'est vrai, 14000 véhicules en moins sur les routes aux heures de pointe. A l'échelle de Vence, le même succès voudrait dire 300 automobiles en moins, ce qui n'est pas rien. C'est aussi bien sûr moins de pollution et moins de nuisances, 22600 tonnes de CO₂ économisées pour Lyon.

Cet effort n'est pas seulement celui des particuliers, mais doit être celui de toute une communauté, de la collectivité comme des entreprises qui y trouvent leur compte grâce à une image positive, la réduction du budget transport des salariés, et un accroissement de la cohésion interne.

Le retour d'expérience des covoitureurs réguliers montrent un accroissement du lien social, c'est ce que nous souhaitons tous pour Vence

Contacts, adhésions: tel: 06 21 60 33 74 site: www.ecologiepourvence.fr /voir page facebook